RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00648
Numéro SIREN : 802 521 807
Nom ou dénomination : STEVA

Ce dépôt a été enregistré le 30/10/2017 sous le numéro de dépôt 11338

Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT ETIENNE : dépôt N°11338 en date du 30/10/2017

SAS STEVA

Dossier Financier 2016

GREFFE TRIBUNAL de COMMERCE
ST-ETIENNE
- 011338 30 OCT. 2017
2014 B 645

Bilan

	Net au 31/12/2016	Net au 31/12/2015
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	50 000	50 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 473	16
Réserves statutaires ou contactuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	27 984	297
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**427 845**	**29 144**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	*507 302*	*79 457*
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 881 453	1 580 516
Emprunts et dettes financières diverses (3)	5 030 690	2 966 466
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	297 224	166 317
Dettes fiscales et sociales	411 189	253 823
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	587 404	876 673
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	*9 207 960*	*5 843 795*
Ecarts de convertion passif		
TOTAL PASSIF	9 715 262	5 923 252
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 993 000	1 580 000
(1) Dont à moins d'un an (a)	7 214 960	4 263 795
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 453	516
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) Al'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

CERTIFIÉ CONFORME

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2016	Net au 31/12/2015
ACTIF				
Capital souscrit non appelé	25 000		25 000	25 000
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	13 268	11 057	2 211	6 634
Frais de développement				
Concessions, brevets, droit similaire				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes/Immo.Incorp.				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, Mat. Outil.				
Autres immobilisations corporelles	7 449	1 961	5 489	3 301
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes/Imm.Corp.				
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées				
Autres participations	162 752		162 752	162 754
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	80 201		80 201	79 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	***263 671***	***13 018***	***250 653***	***251 689***
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés/com.				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	1 043 109		1 043 109	654 957
Autres créances	8 361 492		8 361 492	3 810 018
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	35 007		35 007	1 178 498
Charges constatées d'avance (3)				3 089
TOTAL ACTIF CIRCULANT	***9 439 608***		***9 439 608***	***5 646 563***
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de rembt obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
TOTAL ACTIF	**9 728 279**	**13 018**	**9 715 262**	**5 923 252**
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Compte de résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de marchandises		
Production vendue	1 583 299	1 547 811
Chiffre d'affaires net	**1 583 299**	**1 547 811**
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions et transferts de charges	38 882	48 263
Autres produits	593	7
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	*1 622 774*	*1 596 081*
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Achats de matières premières et autres appro.		
Variation de stock (m.p.)		
Autres achats & charges externes	724 364	523 492
Impôts, taxes et versements assimilés	29 710	27 180
Salaires et Traitements	686 035	648 276
Charges sociales	348 125	318 786
Amortissements et provisions	6 075	4 731
Autres charges	2 006	49
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	*1 796 314*	*1 522 515*
RESULTAT D'EXPLOITATION	-173 541	73 566
Quote parts de résultat sur opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	655 604	443 167
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immo.		
Autres intérêts et produits assimilés	1 724	5 625
Reprises sur dépré., prov. et transferts de charges		
Différence positive de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	*657 328*	*448 792*
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
Intérêts et charges assimilées	171 414	116 062
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mob. de plac.		
TOTAL CHARGES FINANCIERES	*171 414*	*116 062*
RESULTAT FINANCIER	485 914	332 730
RESULTAT COURANT avant impôts	312 374	406 296
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		

Compte de résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois
Sur opération en capital	700 000	
Reprises sur prov. et dépré. et transferts de charges		
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	*700 000*	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	573 199	200 000
Sur opération en capital	342 222	
Dotations aux amortissements., dépréciations et prov.		
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	*915 422*	*200 000*
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-215 422	-200 000
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	-330 893	177 152
RESULTAT DE L'EXERCICE	427 845	29 144

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS STEVA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 9 715 262 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 427 845 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/04/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 3 ans
* Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 1 870 euros.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution traitements et salaires et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

En application de l'article 244 quarter C du Code Général des impôts, le crédit d'impôt permet à l'entreprise de réaliser des investissements, de la formation du personnel et de la prospection de nouveaux marchés.

PL

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société Steva a cédé le 21 juin 2016 ses participations dans les sociétés Steva Sochaux et Steva Besançon.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement	13 268			13 268
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE	*13 268*			*13 268*
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 610	3 840		7 449
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	*3 610*	*3 840*		*7 449*
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	162 754		2	162 752
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	79 000	1 201		80 201
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	*241 754*	*1 201*	*2*	*242 953*
ACTIF IMMOBILISE	258 632	5 041	2	263 671

STEVA

Société Par Actions Simplifiée au capital de 50 000,00 €

Siège social : 170 avenue du stade Batiment C - Le Cinépole

42170 SAINT JUST SAINT RAMBERT

802 521 807 RCS SAINT ETIENNE

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT SOUMISE ET ADOPTEE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 29 JUIN 2017

TROISIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2016, s'élevant à CINQUANTE QUATRE MILLE DEUX CENT TREIZE EUROS ET TRENTE CINQ CENTIMES (54 213.35 €), de la manière suivante :

- Un résultat de 54 213.35 €
- Une somme de 54 213.35 €
 affectée en totalité au compte "Autres réserves".

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des exercices précédents.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme

Le Président

P. LASSABLIÈRE

STEVA

Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 €

Siège social : 170 avenue du Stade – Bâtiment C
LE CINEPOLE – 42170 ST JUST SAINT RAMBERT

RCS SAINT ETIENNE 802 521 807

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

AF CONSEIL

Société de Commissariat aux comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

35 rue de Rome
75008 PARIS

B R C

Société de commissaires aux comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

15 allée Isadora Duncan
75015 PARIS

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- Exercice clos le 31 décembre 2016 -

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales du 2 juin 2014 et du 21 juin 2016, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre société tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Participation, titres immobilisés, valeurs mobilières » de l'annexe concernant les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le bien fondé et la correcte application des méthodes comptables précisées ci-dessus et la cohérence des valeurs d'utilité des titres de participation.

Nos travaux nous ont permis, notamment par l'étude des comptes annuels de l'entité détenue, d'apprécier le caractère raisonnable des modalités de détermination de l'évaluation des titres. Nous avons également vérifié la pertinence des informations fournies dans l'annexe.

Nos travaux ont également porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et le cas échéant sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Paris, le 13 juin 2017

AF CONSEIL
Alain FORT

B R C
Bruno RONGIER

Commissaires aux Comptes

(1) **BILAN - ACTIF**

DGFiP N° 2050 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS STEVA — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : ZA Les Planchettes 42110 FEURS — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 8 0 2 5 2 1 8 0 7 0 0 0 1 5 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/12/2016

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA	25 000		25 000
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	13 268	AC 11 056	2 211
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	7 449	AU 1 960	5 488
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	162 752	CV	162 752
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD		BE	
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH	80 201	BI	80 201
	TOTAL (II)	BJ	263 670	BK 13 017	250 653
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	1 043 109	BY	1 043 109
	Autres créances (3)	BZ	8 361 491	CA	8 361 491
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	35 007	CG	35 007
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI	
	TOTAL (III)	CJ	9 439 608	CK	9 439 608
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	9 728 279	1A 13 017	9 715 261

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS STEVÀ

Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 25 000)	DA	50 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 472
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	27 983
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	427 844
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	507 301
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 881 453
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	5 030 689
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	297 224
	Dettes fiscales et sociales	DY	411 188
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	587 404
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	9 207 960
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 715 261

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	7 214 960
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	1 453

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS STEVA — Néant ☐ *

		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC	
	Production vendue biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services *	FG	965 723	FH	617 575	FI	1 583 298
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	965 723	FK	617 575	FL	1 583 298
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	38 881
	Autres produits (1) (11)					FQ	593
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 622 773
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	724 363
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	29 709
	Salaires et traitements*					FY	686 034
	Charges sociales (10)					FZ	348 124
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA	6 074
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	2 006
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 796 314
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(173 540)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	655 604
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1 723
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	657 328
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	171 414
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	171 414
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	485 914
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	312 373

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFiP N° 2053 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS STEVA — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	700 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	700 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	573 199
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	342 222
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	915 421
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(215 421)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	(330 893)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 980 101
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 552 256
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	427 844

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	655 604
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	50 621
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	38 881
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
Subventions accordées	573 000	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	199	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	2	
Autres charges	342 220	
Produits des cessions d'éléments d'actif		700 000

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS STEVA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 9 715 262 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 427 845 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/04/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Matériel de bureau : 3 ans
* Matériel informatique : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 1 870 euros.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution traitements et salaires et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

En application de l'article 244 quarter C du Code Général des impôts, le crédit d'impôt permet à l'entreprise de réaliser des investissements, de la formation du personnel et de la prospection de nouveaux marchés.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

La société Steva a cédé le 21 juin 2016 ses participations dans les sociétés Steva Sochaux et Steva Besançon.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement	13 268			13 268
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE	***13 268***			***13 268***
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 610	3 840		7 449
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	***3 610***	***3 840***		***7 449***
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	162 754		2	162 752
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	79 000	1 201		80 201
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	***241 754***	***1 201***	***2***	***242 953***
ACTIF IMMOBILISE	258 632	5 041	2	263 671

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		3 840	1 201	5 041
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		***3 840***	***1 201***	***5 041***
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			2	2
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			***2***	***2***

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux
Frais de constitution	2 211	33,33
Frais de 1er établissement [1]		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL FRAIS D'ETABLISSEMENT	**2 211**	

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres autres que Capital	Quote-part du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SASU STEVA SAINT ETIENNE 42110 FEURS	500 000	1 477 240	100,00	76 804
SASU STEVA FOREZ 42890 SAIL SOUS COUZAN	49 920	-259 179	100,00	-735 256
SASU STEVA LIMOUSIN 87250 BESSINES SUR GARTEMP	100 000	1 950 763	100,00	-998 908
SASU STEVA ORLEANS 45140 SAINT JEAN DE LA RUELLE	240 000	3 364 040	100,00	1 485 257
STEVA LOIR ET CHER 41800 MONTOIRE SUR LE LOIR	50 000	-85 560	100,00	-217 495
STEVA POLAND 04999 VARSOVIE	9 641	-1 254 474	100,00	-794 774
STEVA MEXICO 06700 MEXICO	2 619	-1 826 523	99,60	-1 942 633
SASU STEVA DEVELOPPEMENT 45140 ST JEAN DE LA RU	500	22 024	100,00	15 968
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
B. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS (non reprises ci-dessus)				
- Autres filiales françaises				
- Autres filiales étrangères				
- Autres participations françaises				
- Autres participations étrangères				

Notes sur le bilan

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	162 752	162 752	7 524 617	6 237 317	550 000
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	A la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement	6 634	4 423		11 057
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	*6 634*	*4 423*		*11 057*
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	309	1 652		1 961
- Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	*309*	*1 652*		*1 961*
ACTIF IMMOBILISE	6 943	6 075		13 018

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 484 802 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	80 201		80 201
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 043 109	1 043 109	
Autres	8 361 492	8 361 492	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
TOTAL CREANCES	**9 484 802**	**9 404 601**	**80 201**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	590 835
Fournisseurs - rrr à obtenir	6 436
Etat - produits à recevoir	1 445
Compte courant intérêts à recevoir	105 604
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	**704 320**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 50 000,00 euros décomposé en 5 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	5 000	10,00

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 9 207 960 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine	1 453	1 453		
- à plus de 2 ans à l'origine	2 880 000	887 000	1 914 000	79 000
Emprunts et dettes financières divers	41 242	41 242		
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	297 224	297 224		
Dettes fiscales et sociales	411 189	411 189		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	5 576 852	5 576 852		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	**9 207 960**	**7 214 960**	**1 914 000**	**79 000**
Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 300 000			
Emprunts remboursés sur l'exercice				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	297 224
Int. courus a payer	1 453
Intérêts courus	41 242
Compte courant intérêts à payer	45 687
Dettes provis. pr congés à payer	44 251
Personnel - autres charges à payer	1 851
Charges sociales s/congés à payer	22 538
Charges sociales - charges à payer	10 089
Etat - autres charges à payer	751
TOTAL CHARGES A PAYER	**465 087**

Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2015, la société SAS STEVA est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS STEVA. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Convention de répartition de l'impôt sur les sociétés

INTEGRATION FISCALE - ART 223A ET SUIVANTS DU C.G.I.

La commune intention des parties est la suivante :
- les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées bénéficiaires comme en l'absence d'intégration fiscale,
- les économies d'impôt déterminées à hauteur de l'ensemble des déficits sont réallouées immédiatement aux sociétés intégrées déficitaires qui bénéficient ainsi d'un produit immédiat.

Autres informations

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : STEVA

Forme : SAS
SIREN : 802521807

Au capital de : 50 000 euros

Adresse du siège social :
ZA Les Planchettes
42110 FEURS

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Cautions données	6 437 317
Total avals et cautions	6 437 317
Engagements en matière de pensions	33 486
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Total autres engagements donnés	
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	**6 470 803**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 33 486 euros

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière .

Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social			50 000	50 000	50 000
Nombre d'actions ordinaires			5 000	5 000	5 000
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)			181 567	1 547 811	1 583 299
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions			2 681	211 027	103 027
Impôts sur les bénéfices			157	177 152	-330 893
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions			313	29 144	427 845
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions			0,50	6,78	86,78
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions			0,06	5,83	85,57
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés				7	7
Montant de la masse salariale				648 276	686 035
Montant des sommes versées en avantages sociaux				318 786	348 125

STEVA

Société par Actions Simplifiée au capital de 50 000 €

Siège social : 170 avenue du Stade – Bâtiment C
LE CINEPOLE – 42170 ST JUST SAINT RAMBERT

RCS SAINT ETIENNE 802 521 807

RAPPORT SPECIAL DES

COMMISSAIRES AUX COMPTES

DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

AF CONSEIL

Société de Commissariat aux comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

35 rue de Rome
75008 PARIS

B R C

Société de commissaires aux comptes
Inscrite à la Compagnie Régionale de PARIS

15 allée Isadora Duncan
75015 PARIS

Aux associés,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L.227-10 du Code de commerce.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1. Convention de trésorerie

Il a été conclu une convention de trésorerie entre votre société et l'ensemble des sociétés du Groupe.

Cette convention prévoit la rémunération des avances consenties au taux fiscalement admis pour la détermination du résultat imposable des sociétés.

2. Convention de présidence et de prestations de services

Suivant décision des associés du 6 janvier 2015 il a été conclu, avec les sociétés du Groupe, une convention de prestations de services qui prévoit une ventilation des coûts de société suivant :

- *un pourcentage du temps alloué au bénéficiaire pour les assistances particulières à savoir la comptabilité, les achats, le commercial, la direction opérationnelle et les prestations techniques spécifiques.*

- *au prorata de la marge brute pour les assistances permanentes à savoir la direction générale et le management.*

Au titre de ces conventions il a été facturé à :

. SAS STEVA BESANCON	40 153 €
. SAS STEVA SOCHAUX	65 020 €
. SAS STEVA FOREZ	93 876 €
. SAS STEVA SAINT ETIENNE	103 843 €
. SAS STEVA DEVELOPPEMENT	176 576 €
. SAS STEVA ORLEANS	148 319 €
. SAS STEVA LOIR ET CHER	34 037 €
. SAS STEVA LIMOUSIN	151 548 €
. SAS STEVA MEXICO	109 931 €

Les conventions de direction avec STEVA BESANCON et STEVA SOCHAUX ont pris fin en date du 30 avril 2016 suite à la cession des actions desdites sociétés.

Telles sont les seules conventions qui ont été portées à notre connaissance.

Paris, le 13 juin 2017

AF CONSEIL
Alain FORT

B R C
Bruno RONGIER

Commissaires aux Comptes